



**COURS POUR  
FORMATEUR-TRICE-S EN ENTREPRISE  
D'APPRENTI-E-S AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT (ASA)  
D'APPRENTI-E-S ASSISTANT-E-S EN SOINS ET SANTE COMMUNAUTAIRE (ASSC)**

**COURS COMPLÉMENTAIRE « 6ÈME JOUR »**

En complément aux 5 jours de cours de formation professionnelle de base obligatoires dispensés par le Service de la formation (SFO) de la RCJU aux formateur-trice-s en entreprise (FEE), l'OrTra jurassienne santé-social a la compétence d'organiser une journée supplémentaire spécifique (6<sup>ème</sup> jour) **ciblée sur les formations ASA et ASSC.**

Ce cours s'adresse aux personnes habilitées à former des apprentis ASA et/ou ASSC **qui ont déjà suivi les 5 jours obligatoires dispensés par le SFO.**

Le cours vise à permettre l'appropriation des outils d'accompagnement, et notamment du classeur de formation, ainsi qu'à transmettre des pistes applicables dans la pratique.

La méthodologie proposée allie la présentation de modèles et le travail sur des cas pratiques, tout en favorisant les échanges d'expériences entre les participant-e-s.

Les objectifs pédagogiques visent à permettre aux participant-e-s de :

- s'appuyer sur le guide méthodique pour le suivi des apprenti-e-s ;
- faire le parallèle avec leur propre contexte professionnel ;
- appliquer les outils proposés à des situations concrètes;
- utiliser le classeur de formation dans une logique formative.



OrTra jurassienne santé-social  
Rue de la Molière 13  
2800 Delémont

032 422 64 91  
contact@ortraju.ch  
www.ortraju.ch  
facebook.com/ortraju

**Nom du cours :** Cours complémentaire FEE ASA et/ou ASSC (6<sup>ème</sup> jour)

**Date :** Le 15 novembre 2016

**Intervenant :** Mme Hyacinthe CHAIGNAT

Infirmière Praticienne Formatrice, Cheffe experte ASA

**Lieu :** Sera communiqué ultérieurement (Delémont)

**Horaire :** de 8h00 à 16h00 (1h15 env. de pause pour repas de midi)

**Coût :** Le coût de la journée est de CHF. 70.- par participant-e

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée. Une confirmation vous sera adressée par écrit. Au cas où un cours ne réunirait pas assez de participant-e-s, l'OrTra se permettra exceptionnellement d'annuler le cours. Le secrétariat en informera les participant-e-s en temps utile.

En cas de désistement antérieur à 7 jours avant le début de la formation, les frais de cours seront remboursés.

#### **Manuel de formation :**

Les participant-e-s sont invité-e-s à venir au cours avec le Manuel de formation de la profession concernée.

S'il n'est pas encore en votre possession, vous pouvez l'obtenir à l'adresse [www.careum-verlag.ch](http://www.careum-verlag.ch).

Le cours permettra également de prendre connaissance et de se familiariser avec les outils de suivi de la formation, tels que

- entretiens structurés ;
- rapport semestriel ;
- attestation de compétence.

Ces documents sont des moyens importants de suivi du parcours d'apprentissage ; l'attribution de notes semestrielles est une obligation de ce plan de formation.

Une attestation de participation vous parviendra au terme du cours conjointement avec la facture.

## **BULLETIN D'INSCRIPTION (À DÉTACHER)**

Ce bulletin est à retourner jusqu'au **31.10.2016** à l'adresse de l'OrTra Santé-Social, rue de la Molière 13 – 2800 Delémont – [contact@ortraju.ch](mailto:contact@ortraju.ch) – 032 422 64 91

**Je m'inscris au cours complémentaire FEE ASA/ASSC (6<sup>ème</sup> jour) du 15 novembre 2016**

Prénom et nom : .....

Adresse privée : .....

NPA, lieu : .....

Adresse mail : .....

Tél. : .....

FEE ASA

FEE ASSC

FEE ASA et ASSC

Institution : .....

Adresse de l'institution : .....

NPA, lieu : .....

Remarques et propositions : .....

***Une confirmation vous sera adressée par écrit en cas d'inscription***